Allemagne : Critique des “minijobs” et du modèle social

11/01/2013 à 6h00

Plus de 7 millions d’Allemands sont employés dans des “minijobs”, mais ces contrats précaires, peu rémunérés et dispensés de charges sociales sont de plus en plus montrés du doigt dans une Allemagne qui s’interroge sur la face obscure de son succès économique. Ces contrats ont notamment été accusés d’alimenter une “bombe à retardement” en condamnant les salariés durablement employés sous ce dispositif à des retraites dérisoires.

Les minijobs, créés dans les années 1970, se sont fortement développés après les grandes réformes du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder entre 2003 et 2005. Leur nombre atteignait 7,4 millions fin septembre 2012, sur une population active de 42 millions de personnes. Ils sont l’un des symboles de la flexibilisation du marché du travail en Allemagne, où le taux de chômage a chuté à 6,5% après un pic à 11,5% en avril 2005. Ils ont prospéré au détriment des emplois soumis à cotisation.

> ***Pour répondre aux critiques, le gouvernement d’Angela Merkel a relevé au 1er janvier le plafond de rémunération de ces emplois, de 400 à 450 euros par mois, et les minijobs signés après cette date seront soumis aux cotisations retraite, sauf si les salariés y renoncent expressément.***

Mais pour Dorothea Voss, chercheuse à la fondation Hans-Böckler, proche du syndicat DGB, cette mesure ne fait qu’aggraver le problème en “*renforçant une forme d’emploi, catastrophique du point de vue de la protection sociale, et qui ne permet pas de vivre décemment*“.

Avec le nouveau règlement, les minijobbers “*vont certes*

pouvoir cotiser pour une retraite, mais très faible. Encourager ce genre de contrat, c'est programmer (à terme) une vague de pauvreté chez les seniors", prévient-elle.
Une étude pointait le recours massif aux minijobs dans les petites entreprises et des secteurs comme la restauration (34% des salariés) ou la distribution (23%). Dans ces entreprises, il s'agit très majoritairement de postes peu qualifiés. "*C'est dans les minijobs que l'on trouve la plus haute proportion de bas salaires*" horaires, d'autant que les minijobbers sont souvent moins payés que les autres salariés à fonction égale, dénonce Mme Voss. Les trois quarts touchent moins de 8,5 euros net par heure, et parfois même moins de 5 euros…
La ministre de la Famille, Kristina Schröder, s'est émue début janvier des faibles perspectives d'accès à un meilleur emploi pour les minijobbers, notamment les femmes qui en représentent les deux tiers. Les minijobs ne sont que "dans des cas rarissimes" un tremplin, "*on constate que les gens n'en sortent pas*", a-t-elle déploré.[…]
La Croix